



## RÉPONSE DU CONSEIL MUNICIPAL À LA QUESTION ECRITE

de M. L. Saillen du 14.11.2024

*intitulée « Quelles mesures la commune de Val de Bagnes compte-t-elle prendre, seule ou en coordination avec TMR, pour améliorer l'offre en stationnement pour vélos aux gares, quantitativement (nombre de places) et qualitativement (places sécurisées, couvertes et pratiques) ? A quel horizon des améliorations sont-elles planifiées? »*

Monsieur le Président du Conseil général,  
Mesdames, Messieurs les Membres du bureau,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil municipal a pris connaissance de la question écrite de M. Lionel Saillen concernant l'offre de stationnement pour vélos dans les gares.

Le Conseil municipal a sollicité la Commission « Aménagement du territoire et mobilité » qui a traité la demande en séance de commission du 02.12.2024.

De manière générale, il est rappelé que le Plan directeur de la mobilité communiqué le 10 avril dernier planifie l'amélioration des connexions en mobilité douce vers les gares du Châble, Etiez et Sembrancher.

Plus spécifiquement et en réponse à la question posée concernant les stationnements pour vélos, les mesures d'ores et déjà engagées sont les suivantes :

- A Etiez, un couvert à vélo est planifié en partenariat avec TMR. La mise à l'enquête aura lieu en 2025, ainsi que les travaux sous réserve d'éventuelles procédures (cf. croquis ci-dessous).
- Au Châble, un projet est mené avec les principaux acteurs, notamment Téléverbier et TMR, pour dégager l'espace devant le kiosque et réaménager les stationnements pour vélos. Les plans du projet ont été établis. Ils sont en coordination actuellement pour être déposés en demande d'autorisation début 2025.



Dans l'intervalle, des racks à vélos sont commandés et seront installés dans le parking supérieur à Curala ainsi qu'à la gare d'Etiez.

Concernant la gare de Sembrancher, le Conseil municipal s'engage à rencontrer la commune de Sembrancher et TMR en ce sens.

*Approuvé en séance du Conseil municipal du 10 décembre 2024.*

**Pour le Conseil municipal**

Christophe Maret  
Président



Pierre-Martin Moulin  
Secrétaire général





